FOL 23

# COLONIES DE VACANCES

## SÉJOURS ÉTÉ 2020

## ENFANTS & ADOS

***La Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse fait partie***
***du secteur "Vacances Pour Tous"***
***réseau national de la Ligue de l'Enseignement***

***Partir avec la Ligue de l'Enseignement,***
***c'est partager des valeurs de solidarité, citoyenneté, laïcité.***

## Les enfants partent en toute sécurité

- les équipes d'encadrement sont composées d'animateurs formés lors de stages agréés par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la vie associative (BAFA, BAFD, BEATEP...),
- l'encadrement est en général plus nombreux que ce qu'imposent les normes établies par ce Ministère, et les autres règlementations sont scrupuleusement respectées,
- les activités, comme les lieux d'hébergement, sont régulièrement contrôlés par les administrations et nous mettons un point d'honneur à toujours "faire mieux".

## Les vacances sont conviviales ...

- hormis les activités constituant l'épine dorsale du séjour, de nombreuses autres sont proposées, en groupe et toujours avec un côté festif ; chez nous, même si chaque enfant ou jeune doit pouvoir vivre à son rythme, personne ne s'ennuie !
- plusieurs soirées sont organisées, avec la pleine participation des enfants.

## ... mais aussi intéressantes

- chaque programme est conçu dans un esprit éducatif où l'apprentissage ludique est privilégié,
- chaque moment du séjour est l'occasion d'un formidable apprentissage de la vie en société, de la tolérance, du respect de l'autre, du partage, de la non-violence et de l'écoute.

**La FOL de la Creuse est partenaire de la CAF de la Creuse.**
**A ce titre, elle met en œuvre le "Pass Vacances",**
**un système ouvrant droit à des réductions.**
**D'autres aides pour les familles creusoises sont possibles**
**selon le niveau des revenus.**

**Pour plus d'infos : renseignez-vous auprès de la FOL 23**
**au 05 55 61 44 20 / federatif@fol-23.fr**

# POUR DES SÉJOURS LAÏQUES!

**Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble,**
**favoriser le respect de tous,**
**et mettre les appartenances en suspens…**

**Notre objet** : *« La Ligue de l'Enseignement, FOL de la Creuse fondée en 1928, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit. Mouvement d'Education Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :*

- *De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen.*
- *De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.*
- *De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle, par une action permanente pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée.*
- *D'adhérer aux dispositions de l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens, et pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »*

**Notre position** : Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.

Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques), les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers, et de toutes les personnes accueillies.

- Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit.
- Aucune expression publique d'ordre religieuse ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.
- Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires tout comme le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical et bénéficieront d'une information spécifique auprès de nos équipes.
- Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé.

# CENTRE DE VACANCES FOL23
# " PAUL LEGER "

## Bienvenue au cœur du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne.

**Viens découvrir notre centre de vacances à Super-Besse, dans le Puy de Dôme, lors d'un séjour inoubliable.**

**Au programme : découverte de la région, de sa faune et de sa flore, du volcanisme, pratique d'activités sportives de plein air.**

D'une capacité de 160 lits répartis en chambres de 2 à 6 lits et organisé en unités de vie avec sanitaires, notre centre est implanté au cœur de la station de Super-Besse, à 1350 m d'altitude, sur le versant sud du massif du Sancy. Tout au long de leur séjour, les enfants profiteront de 2 salles de restauration agréables, avec vue imprenable sur les volcans d'Auvergne, et d'une cuisine traditionnelle faite maison, d'un espace de détente convivial, des salles d'activités avec baby-foot et table de ping-pong et d'un grand terrain de jeux extérieur.

***Notre centre est aussi ouvert toute l'année pour l'accueil des classes, des groupes ou des familles***

Super-Besse

## Du 13 JUILLET AU 18 JUILLET 2020

# Petite colo auvergnate

## 4 > 6 ANS

**Ce mini séjour s'adresse aux très jeunes enfants qui vivront une expérience inoubliable au pays des marmottes. Ils seront hébergés dans notre centre de vacances « Paul Léger », agréé Jeunesse et sports pour l'accueil des maternelles.**

*Ils expérimenteront la vie en collectivité, en compagnie d'enfants de leur âge, vivront des expériences « loin de la maison », progresseront vers l'autonomie. Ils seront encadrés par des animateurs qualifiés qui respecteront leur rythme de vie et apporteront une attention particulière à la vie quotidienne (repas, toilette, repos et sommeil).*

*De nombreuses découvertes pour ce séjour : observation des marmottes, visites aux animaux de la ferme, initiation à la fabrication du beurre et de la brioche de tome, fabrication du fromage Saint-nectaire, soirée contes ..., mais aussi promenades et découverte des volcans, baignades et jeux.*

**EFFECTIF :** 16 ENFANTS

**ENCADREMENT :** 1 DIRECTEUR BAFD /ASSISTANT SANITAIRE ET 3 ANIMATEURS BAFA

**POINT PARTICULIER :** PROPRETE INDISPENSABLE

**Transport** (+ 40 €) **au départ de :** La Souterraine - Guéret - Ahun - Aubusson

## DU 20 JUILLET AU 25 JUILLET 2020

# Grandeur nature en Auvergne

## 7 > 12 ANS

Super-Besse

6 jours

**459€**

**Hébergement : en dur**

**Le groupe sera hébergé dans notre centre de vacances «Paul Léger» à Super-Besse.**

*Les participants s'initieront à la cani-rando, au Biathlon et partiront en randonnée pédestre (avec 2 nuits en bivouac dans un buron (*), repas à la belle étoile et feu de camp) à la découverte de l'Auvergne volcanique et de ses paysages sauvages, feront l'ascension d'un volcan, découvriront un lac de cratère, iront à la rencontre des marmottes...*

*Baignades, grands jeux, barbecue et veillées seront aussi au programme. Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs qualifiés (brevets d'état et brevets fédéraux).*

***(*) Tapis de sol et duvet obligatoire***

*Ce séjour en Auvergne sera aussi l'occasion de goûter aux spécialités locales et de visiter les sites incontournables de la région.*

**EFFECTIF** : 18 ENFANTS

**ENCADREMENT :** 1 DIRECTEUR BAFD / ASSISTANT SANITAIRE ET 3 ANIMATEURS BAFA

**Transport** (+ 40€) **au départ de :** La Souterraine - Guéret - Ahun - Aubusson

Super-Besse

## DU 20 JUILLET AU 25 JUILLET 2020

# Cocktail sportif

## 13 > 17 ANS

6 jours

**515€**

**Hébergement : En dur**

**Le groupe sera hébergé dans notre centre de vacances «Paul Léger» à Super-Besse.**

*Sont au programme de ce séjour, 2 séances de quad, 2 randonnées pédestres, encadrées par des moniteurs expérimentés et diplômés d'état, baignades, visite du patrimoine local, découverte de volcans et de lacs de cratère ...*

*Les jeunes découvriront le pilotage d'un quad et seront sensibilisés à la sécurité routière. Ils participeront à une activité Extrem Aventure de la Biche : parcours alliant tyroliennes et divers ateliers (passerelles, ponts suspendus, quick jumps…). Les jeunes seront formés par un opérateur en toute sécurité et selon le niveau de chacun. Ils partiront également à pied, à la découverte de l'Auvergne volcanique et des paysages sans cesse changeants du Massif du Sancy et feront halte pour 2 nuits dans un buron (*) avec repas à la belle étoile et feu de camp.*

***(*) Baskets ou chaussures de marche, duvet et tapis de sol obligatoires.***

*Barbecue, veillées, grands jeux et boum seront également au rendez-vous.*

**EFFECTIF :** 16 ENFANTS

**ENCADREMENT :** 1 DIRECTEUR BAFD / ASSISTANT SANITAIRE ET 3 ANIMATEURS BAFA

**Transport** (+ 40€) **au départ de :** La Souterraine - Guéret - Ahun - Aubusson

## Bienvenue au cœur des pays d'eau douce et d'eau salée.

**Viens découvrir notre centre de vacances à Saint-Palais-sur-Mer, en Charente Maritime, lors d'un séjour inoubliable.**

**Au programme : découverte de la région, de sa faune et de sa flore, baignades, pêche, jeux de plein air et visites diverses.**

D'une capacité de 195 lits, le centre de vacances accueillera les jeunes au sein d'un hébergement en chambres collectives de 4 à 8 lits avec sanitaires sur le palier. Notre centre est idéalement situé à 100 mètres de l'océan, entre le centre ville de Saint-Palais-sur-Mer et la plage de la Grande Côte.

Tout au long de leur séjour les enfants prendront leurs repas dans une salle de restauration agréable avec une cuisine traditionnelle et auront à leur disposition une salle d'activités, une piscine extérieure, des terrains de foot, volley et tennis dans un parc clos de 2 hectares.

***Notre centre est aussi ouvert d'avril à octobre pour l'accueil des classes ou des groupes***

St-Palais / Mer

## DU 27 JUILLET AU 05 AOÛT 2020

# Kids'Océan

## 7 > 12 ANS

10 jours

**509€**

**Hébergement : En dur**

**Le groupe sera hébergé dans notre centre de vacances « Louis Gaston Roussillat », à Saint-Palais-sur-Mer.**

A deux pas de l'océan, les enfants profiteront pleinement des joies de la baignade et des plages de sables fins.

Sur la plage de la Grande Côte, ils découvriront un véritable terrain de jeux propice aux cerfs-volants, à la construction et aux concours de châteaux de sable et surtout à la baignade !

Sur la plage du Platin ils découvriront les animaux de l'estran, lors de la pêche à pied, et s'affronteront lors de jeux collectifs et sportifs.

Enfin, sur la plage de La Grande Côte, ils pourront s'initier au pilotage d'un char à voile.

Le centre sera aussi un véritable lieu d'activités, avec la construction de l'aquarium de mer, la chasse aux trésors et la grande olympiade sportive sans oublier les veillés chaque soir. Tout cela organisé et proposé entièrement par l'équipe d'animation.

**EFFECTIF :** 16 ENFANTS

**ATTESTATION :** APTITUDE A LA NATATION *(pour ceux qui savent nager)*

**ENCADREMENT :** 1 DIRECTEUR BAFD / ASSISTANT SANITAIRE ET 3 ANIMATEURS BAFA

**Transport** (+ 69 €) **au départ de :** Guéret - La Souterraine

St-Palais / Mer

## DU 27 JUILLET AU 05 AOÛT 2020

# Ad'Océan

## 13 > 16 ANS

**Le groupe sera hébergé dans notre centre de vacances « Louis Gaston Roussillat », à Saint-Palais-sur-Mer.**

A deux pas de l'océan, les ados profiteront pleinement des joies de la baignade et des plages de sables fins. Sur les plages de la Grande Côte et de Nauzan, ils découvriront des lieux propices aux cerfs-volants, au farniente et surtout à la baignade !

La plage de Nauzan sera aussi pour chaque jeune, une fois dans le séjour, l'occasion de s'essayer au sauvetage côtier.
Également, sur une journée entière, le groupe partira pour une grande randonnée à vélo le long de la côte de beauté, qui se terminera par l'ascension des 300 marches du Phare de La Coubre.

Le centre sera aussi un véritable lieu d'activités ludiques sans oublier les veillés chaque soir et les activités musicales et artistiques organisées et proposées par l'équipe d'animation ainsi que les sorties culturelles.
Il sera important de laisser aux jeunes des temps libres plusieurs fois dans la journée, où chacun pourra s'adonner librement à l'activité ou l'occupation de son choix.

Un encadrant titulaire du brevet de surveillant de baignade étant présent au sein de l'équipe d'animation, l es enfants pourront profiter régulièrement de la piscine du centre.

Détente, sensations et bonne humeur seront donc au rendez-vous.

**EFFECTIF** : 16 ENFANTS

**ATTESTATION :** APTITUDE A LA NATATION *(pour ceux qui savent nager)*

**ENCADREMENT :** 1 DIRECTEUR BAFD / ASSISTANT SANITAIRE ET 3 ANIMATEURS BAFA

**Transport** (+ 69€) **au départ de :** Guéret - La Souterraine

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Séjour choisi : .....

Dates : du ..... au .....

Lieu de départ : ..... Lieu de retour : .....

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... ☐ Fille ☐ Garçon

**RESPONSABLE DE L'ENFANT (père, mère, tuteur)**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Tél. : .....

Adresse : .....

.....

m@il : .....

Organisme d'assurance maladie : .....

N° allocataire MSA : .....

N° allocataire CAF: ..... QF: .....

**Pièces à joindre :**

- ➔ Un acompte de 85.00 € (droit d'inscription obligatoire)
  ***(aucune inscription ne sera acceptée sans le paiement de l'acompte)***
- ➔ L'attestation du « Pass Vacances » (CAF ou MSA)
- ➔ Une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la convocation de départ

**Je soussigné(e)** .....

**déclare procéder à l'inscription ci-dessus et accepter les conditions générales de vente des séjours.**

Le ..... Signature *(obligatoire)*

FOL 23
Fédération des Oeuvres Laïques de la Creuse

20 Chemin des Granges - CS 30343 - 23007 Guéret Cedex

Tél. : 05 55 61 44 20 - E-mail : federatif@fol-23.fr - Site internet : www.fol-23.fr

# DEMANDE DE BOURSE (uniquement pour les familles Creusoises)

**A compléter et à renvoyer avec votre demande d'inscription**

## Une seule demande de bourse par famille

**Je soussigné (nom, prénom, tuteur) :** . . . . . .

**sollicite du service Vacances de la FOL23 l'attribution d'une bourse pour le départ de mon (mes) enfant(s)**

1er enfant Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .

Séjour : . . . . . Date : . . . . . .

2ème enfant Nom : . . . . . .Prénom : . . . . . .

Séjour : . . . . . Date : . . . . . .

3ème enfant Nom : . . . . . .Prénom : . . . . . .

Séjour : . . . . . Date : . . . . . .

**RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX**

Nom du père : . . . . . Prénom : . . . . . .

Revenu net mensuel (salaire, allocation chômage, pension, etc.) **(1)** : . . . . . .....

Nom de la mère : . . . . . .Prénom : . . . . . .

Revenu net mensuel (salaire, allocation chômage, pension, etc.) **(1)** : . . . . . .....

Nombre total d'enfants à charge : . . . . . ...

**AUTRES RESSOURCES (3)**

Alloc. familiales : . . . . . Compl. familial : . . . . . APL : . . . . . .

Alloc. soutien familial : . . . . . Alloc. parentale d'éducation : . . . . . .....

Pension alimentaire : . . . . . Alloc. handicapé : . . . . . .

Alloc. parent isolé : . . . . . Alloc. éducation spéciale : . . . . . .....

Alloc. jeune enfant : . . . . . Autres allocations : . . . . . .

Agriculteurs : propriétaire exploitant / fermier / métayer / aide familiale (2)

Superficie en Ha : . . . . . Forfait ou revenu professionnel : . . . . . .....

Artisan, commerçant : BIC . . . . . .. . . . . .

Autres professions : revenu imposable . . . . . .

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.**

**A**..... **Le** ..... **Signature**

**(1)** Joindre les copies des justificatifs des 3 derniers mois. **(2)** Rayer les mentions inutiles. **(3)** Joindre les justificatifs

**Seuls les dossiers complets reçus au plus tard le 26 juin 2020 seront présentés et examinés par la commission des bourses**

# Extraits des conditions générales de vente des séjours

**L'inscription à un séjour implique l'acceptation de tous les termes des conditions de vente.**

## Tarifs

Les prix indiqués comprennent :

- les frais administratifs de gestion du dossier d'inscription (85€) et les frais de séjour
- l'assurance APAC pour les enfants
- la pension complète
- les frais d'encadrement
- les activités proposées

## En supplément

- les frais de transport en car du point de départ mentionné, aller et retour.

## Conditions d'annulation

L'annulation d'une inscription du fait du participant, sauf cas justifié de force majeure (maladie, accident, décès...), entraînera la perception de frais d'annulation, par dossier d'inscription, suivant le barème ci-dessous :

- **Plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion du dossier d'inscription : 85.00 € par enfant**
- **Entre 30 et 21 jours avant le départ : 30% du prix total du séjour**
- **Entre 20 et 15 jours avant le départ : 60% du prix total du séjour**
- **Entre 14 et 8 jours avant le départ : 80% du prix total du séjour**
- **Moins de 8 jours avant le départ ou non présentation : 100% du prix total du séjour.**
- Pendant le séjour : si le participant doit quitter le centre pour cause de maladie ou d'accident, le remboursement sera effectué sur la base du nombre de jours passés au centre ; un minimum égal aux frais de dossier restera acquis dans tous les cas à l'organisateur.
- En cas de renvoi d'un participant pour des raisons disciplinaires ou d'inadaptation (décision de l'équipe après deux interventions auprès du jeune concerné et consultation du représentant légal), aucune somme ne sera reversée et les frais de transport retour (billet et accompagnateur) seront à charge de la famille.

***Tout séjour écourté volontairement par la famille ne donnera lieu à aucun remboursement.***

**La Fédération des Œuvres Laïques** se réserve le droit de modifier ou d'annuler un séjour si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant.
Dans ce cas, un séjour équivalent ou le remboursement de l'intégralité des sommes versées sera proposé aux participants effectivement inscrits.

D'autres séjours sont disponibles

en France, en Europe et dans le monde entier,

au sein du réseau Vacances Pour Tous

de la Ligue de l'Enseignement.

# POUR TOUT RENSEIGNEMENT

# 05 55 61 44 20 / federatif@fol-23.fr

**PERMANENCES INSCRIPTIONS :**

**Le mercredi toute la journée et le vendredi matin**

**ou sur rendez-vous.**

Avec la participation de :


FOL 23

20, Chemin des Granges - CS 30343 - 23007 Guéret Cedex

Tél. : 05 55 61 44 20 / federatif@fol-23.fr


IPNS